

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**CATALOGUE**

**Vente du vendredi 15 novembre 2024 à 10:00**

**Lieu : AIX MIRABEAU ENCHERES 321 Avenue Jean Monnet 13170 Les Pennes Mirabeau**

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.  
**La vente des poids lourds et du matériel professionnel est faite sur désignation. Nous contacter au 04.42.52.54.04 pour organiser les RDV de visite.**

N° Lot	J	Description
--------	---	-------------

- 1 ● **Un véhicule Mercedes Sprinter immatriculé CA-899-NP le 09 Septembre 2010.**  
10 CV Diesel. Reçu l'original de la carte grise et 2 clés.  
141.375 kms. 3 places. BM 6 vitesses.  
Clim. Pare-brise en bon état. Un rétroviseur avec éraflures.  
Pneus état moyen. Galerie de toit et galerie latérale.  
Carrosserie à l'état d'usage.

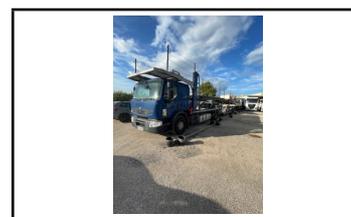


- 2 ● **Un véhicule Peugeot 208 immatriculée EN-445-GF le 14 Juin 2017.**  
Reçu l'original de la carte grise et 2 clés.  
Véhicule immatriculé en DERIV VP véhicule de société avec 2 sièges et 4 portes.  
104.943 kms. 4 CV Diesel. GPS Clim Blue tooth. BM 5 vitesses.  
Carrosserie en bon état. Pare-brise et rétros en bon état.  
Pneus en bon état.



N° Lot	J	Description	
2BIS		<p><b>Un véhicule Renault Austral immatriculé GQ-368-LS le 27/07/2023.</b> Série Techno Esprit Alpine E6Tech full hybrid 200 Reçu original de la carte grise et 1 clé magnétique. 7 CV Essence /Hybride Boite automatique 45215 kms. Carrosserie en bon état général Pare-brise et rétros en bon état. Clim Blue tooth Cameras Avant/ Arrière Commande vocale Pneus en état d'usage.</p>	
3		<p><b>Un véhicule Renault Trafic immatriculé GF-807-CL le 09/03/2022</b> Reçu l'original de la carte grise et 1 clé. 88.801 kms. 3 places 7 CV Diesel. Carrosserie en bon état général hormis diverses éraflures en bas de caisse côté conducteur. Pare-brise en bon état. Retro passager cassé. Pneus en état d'usage. Boite mécanique 6 vitesses. Clim et téléphone.</p>	
4		<p><b>Un véhicule de type dépanneuse poids lourds de marque Iveco immatriculée CG-182-MT le 21 Juin 2001.</b> 18 CV Diesel. 398.342 kms. Vente sur désignation nous contacter pour le voir. Pas de batterie. Original de la carte grise et 2 clés.</p>	
5		<p><b>Un véhicule porteur IVECO 19 T immatriculé BA-650-MQ le 24/12/2001</b> Camion plateau avec grue HIAB 085-2 Grue à réparer devis à hauteur de 6.000 Euros. Plateau très usagé. Moteur neuf de Mai 2022. 21 CV Diesel 948.084 kms BM 6 vitesses Clim Chronotrachygraphe à disques (visite périodique à passer, périmé depuis 8/6/24). Pare brise et retros en bon état . Pneus en l'etat d'usage. Original de la carte grise et clé.</p>	

N° Lot	J	Description
6		<p><b>Un véhicule porteur DAF CF 19 T immatriculé BS-037-RR le 11 /08/2011.</b>            Camion avec caisse réfrigérée 69 m3de marque Chereau CEMA Froid périmé.            18 CV Diesel. 613 267 kms. Boite automatique. Pneus en l'état d'usage.            Hayon rétractable. Pare-brise et rétros en bon état            2 places Clim Blue tooth.            Original de la carte grise et clé.</p>
7		<p><b>Un véhicule porteur Renault 12 T immatriculé DD-174-VJ le 06/07/2006.</b>            Fourgon avec caisse très usagée. Hayon rétractable.            11 CV Diesel. 706.511 kms.            Boite mécanique 6 vitesses. 2 places            Pare-brise et rétros en bon état. Pneus en l'état d'usage.            Original de la carte grise et clé.</p>
8		<p><b>Un véhicule porteur Volvo 420 Euro 6 26 T immatriculé DK-997-HX LE 24 /09/2014.</b>            Camion avec caisse réfrigérée bi-zone. 80 m3. Cema froid valable jusqu'en Juillet 2026.            Boite à vitesses refaite à neuf. Freins réparations à prévoir.            Hayon.            34 CV Diesel. 803500 kms environ. Boite automatique.            Pare-brise et rétros en bon état. Pneus en l'état d'usage.            Original de la carte grise et clé.</p>
9		<p><b>Un véhicule porteur Renault Premium immatriculé DE-862-NE le 01/04/2014.</b>            Engin porte voitures capacité 8 véhicules.            29 CV Diesel. Boite automatique. Clim 1 couchette Pare brise et retros en bon état.            Télécommande pour le relevage de la remorque en terrain accidenté.            780.602 kms. Pneus à l'etat d'usage.            Original de la carte grise et 1 clé  <b>Remorque LHOR attelée et vendue avec le porte engin immatriculée DE-244-BF le 01/04/2014.</b>            Capacité 8 véhicules.            Original de la carte grise .</p>



N° Lot	J	Description	
10		<p><b>Un véhicule porteur Renault D WIDE immatriculé EG-753-LX le 02/11/2016</b>  Engin porte voitures capacité 8 véhicules.  29 CV DIESEL. Boite automatique. Clim .601.578 kms  1 couchette Pare-brise et rétros en bon état.  Pneus à l'état d'usage. Original de la carte grise et 1 clé  <b>Remorque LHOR attelée et vendue avec le porte engin immatriculée GA-453-QC le 08/02/2007</b>  Capacité 8 véhicules.  Original de la carte grise .</p>	
11		<p><b>Un véhicule porteur Mercedes Actros Blue Tec 4 immatriculé DZ-668-GR LE 27/07/2007.</b>  11 Cv Diesel.  Caisse usagée. Hayon rétractable.  Pare-brise et rétros en bon état.  Boite manuelle 6 vitesses. 305.706 kms  2 places.  Pneus à l'état d'usage. Original de la carte grise et 1 clé</p>	
12		<p><b>Un véhicule porteur Renault D WIDE immatriculé EB-304-SM le 27/04/2016.</b>  21 CV Diesel. Caisse réfrigérée(En l'état usage pour température supérieure à 4 degrés) Cema froid périmé.  590.441 kms Boite automatique. Clim.  Pas de hayon. Carrosserie en bon état.  Pare brise et rétros en bon état.  Original de la carte grise et 1 clé.</p>	
13		<p><b>Un fourgon Crafter Volkswagen L3H3 immatriculé FL-799-SQ le 22 /11/2019</b>  7 CV DIESEL. 3 places. 104482 kms.  Reçu l'original de la carte grise et 2 clés.  Carrosserie en bon état. Leger choc sur capot avant Feux arrières cassés.  1 porte latérale.  Pneus usagés. Boite mécanique 6 vitesses. GPS Clim Blue tooth.</p>	
14		<p><b>Un camion benne Crafter de marque Volkswagen immatriculé FX-310-NA le 02/03/2021</b>  5 CV Diesel 108984 kms Reçu l'original de la carte grise et 2 clés.  Camion benne avec coffre à outils. Télécommande pour la benne dans la cabine. Benne Gruau  3 places. Bm 6 vitesses.  GPS connecté Clim Commande vocales Blue tooth.  Pare-brise en bon état. Rétroviseur gauche cassé.  Chocs légers sur le pourtour de la carrosserie.  Pneus état moyen.</p>	

N° Lot	J	Description
15		<p><b>Un véhicule Renault Trafic immatriculé GA-847-KF le 29/06/2021</b>  Reçu l'original de la carte grise et 2 clés.  116108 kms 7 CV Diesel.  3 places  Carrosserie endommagée avec choc latéral côté passager important.  Rétros endommagés.  1 éclat sur le pare-brise.  Boite mécanique 6 vitesses. Radars de recul.  Clim et Blue tooth.</p>
		
16		<p>Un vehicule Peugeot Boxer immatriculé FH-385-FB le 24/06/2019  7 CV Diesel. 159500 kms.  3 places BM 6 vitesses  Clim blue tooth GPS  Regulateur de vitesse  Pare brise en bon état. Coque retro droit cassée.  Galerie de toit. Interieur aménagé.  Carrosserie avec divers chocs et éraflures sur son pourtour.</p>
		
17		<p>3 unités centrales HP Prodesk  3 écrans HP  1 imprimante HP COLOR JET M 479 FDN  1 LECTEUR DE CARTE VITALE INGENICO IH C950  1 ONDULEUR EATON ELIPPSE 800  1 TABLETTE wacom DTU 1141B  1 SWITCH SISCO  2 SAUVEGARDES SEAGATE PORTABLES 1 TO</p>
18		<p>●6 écrans ACER de 15 pouces.  1 écran DELL de 22 pouces  5 Claviers de marque Cherry  5 UC de marque ALTYK numéro de série : BXNUC10I5FNH</p>
19		<p>●1 chariot élévateur non homologué ancien en état de marche</p>
20		<p>●2 faucheuses de chanvre FPM 627 251</p>
21		<p>●1 dérouleur / Chargeur de corde à chanvre matériel acquis d'occasion en 2022 et actuellement entreposé à Lacappelle Merival 46130 .</p>
22		<p>●Un bol broyeur de paille de chanvre  Un pèse palettes</p>

N° Lot	J	Description
23		●806 ballots de chanvre actuellement entreposés dans un hangar situé , D560 Route de Calas 13480 Calas
24		●1 groupe de transfert de fluide frigorigène d'environ 3 ans. 1 manomètre. 1 dudgeonniere ( Fabrication de colliers en cuivre) 1 balance pour les fluides 1 Détendeur pour la gaz argon.
25		●2 échelles 1 dévidoir électrique 1 trousse à outils FACOM
26		●1 coffret Hilti WSJ 750 contenant 1 scie sauteuse et son cordon d'alimentation. 1 coffret Hilti SF4-A22 contant 1 perceuse et sa batterie.
27		●1 coffret Hilti SR6-a22 contenant 1 scie et son chargeur. 1 coffret Hilti contenant 1 marteau piqueur WSR 36 A
28		●1 Coffret HILTI contenant 1 marteau piqueur TE 6-A 1 niveau de chantier. 1 servante avec de la visserie. 3 serres joints.

N° Lot	J	Description
--------	---	-------------

## CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en euros.

**Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement**, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

**Une exposition publique préalable** ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'enchérir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre d **Aix Mirabeau Encheres en cas de vente volontaire ou a SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL EN VENTE JUDICIAIRE** ou d'une caution de 500€ en espèces;

### LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ET INTERNET

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et par internet est un service gracieux rendu par l'Hôtel des Ventes. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou réseau informatique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que la SCP soit prête à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'Expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

**Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.**

**Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives.** S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononce du mot " **Adjugé** ", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau :L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

**L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 14.28% T.T.C sur une vente judiciaire, ces frais seront de 20 % TTC sur une vente volontaire.** correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

**Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants**

N° Lot	J	Description
--------	---	-------------

**étrangers sur justification de leur identité et de leur domicile fiscal. Les adjudications sont exprimées en Euros**

**Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accreditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.**

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accreditif de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

**Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.**

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. **L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE.** Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier-Vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

**La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire**, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

**L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage.** l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

**A défaut du paiement immédiat de l'enchère**, le lot adjugé sera revendu sans désemparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

**Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne** :Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne

N° Lot	J	Description
--------	---	-------------

peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

**Livraisons dans l'Union Européenne :** Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

**Exportations hors de l'union européenne:** L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose d'un délai de 30 jours à compter de la vente pour adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

**La sortie du territoire français**

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot concerné par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

**Droit de préemption**

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'oeuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.